

Famille ODILLE-CHARPENTIER de Moussey.

Eugène (de son véritable prénom Emile) ODILLE, surnommé « Le Kiki » né le 23 janvier 1899 à Moussey, fils d'Emile ODILLE de Le Saulcy (Vosges) et de Marie Louise Philomène ALEM de Plaine (Bas-Rhin), surveillant de tissage aux établissements LAEDERICH ainsi que

son épouse **Philomène Marie ODILLE née CHARPENTIER** le 1er février 1902 à La Broque (Bas-Rhin) ouvrière textile aux Etablissements LAEDERICH, fille de Jean-Louis CHARPENTIER et de Victorine VOGLER,

leur fils **Fernand ODILLE** né le 9 octobre 1923 à Fréconrupt La Broque (Bas-Rhin) et

leur fille **Irène ODILLE** née le 20 novembre 1930 à Moussey (Vosges),

habitent une maison, située rue Le Fossé, juste sous la forêt, à Moussey.

La mère du chef de famille ainsi que son épouse sont alsaciennes.

Alors comment ne pas aider des Alsaciens voulant fuir l'oppression nazie ? Comment ne pas tout faire pour accueillir les personnes que des passeurs alsaciens cherchaient à placer pour quelques heures voir plus, le temps de se reposer, se restaurer, dormir ? Des personnes exténuées par plus de 15 km de marche en montagne avec la peur au ventre, peur d'être interceptées par les gardes-frontières allemands qui patrouillent dans le Donon ?

Michel FERRY de la Claquette-La Broque (Bas-Rhin) fondateur d'une filière, qui personnellement ou quelques fois accompagné d'un autre passeur, a fait passer plus de 970 personnes, connaissait bien Philomène Marie née CHARPENTIER pour être originaire de la même commune. Commune qu'elle avait quittée peu après la naissance de son fils pour venir vivre à Moussey, d'où son mari était originaire. Michel FERRY a d'ailleurs établi une attestation le 22 février 1947, où il note que Mr ODILLE et d'autres, faisaient partie de la filière organisée Alsace-Vosges pour le passage des prisonniers et des Alsaciens réfractaires de la Wehrmacht et qu'ils étaient chargés de les héberger et de les conduire dans des centres où ils pouvaient gagner la ligne de démarcation... » (1)

Outre des évadés déposés par l'un ou l'autre des passeurs connus de longue date par Marie, il est arrivé que la famille ODILLE accueille des prisonniers de guerre ayant franchi la frontière sans aide et venant frapper à leur porte.

« La Gestapo fut mise au courant de l'activité des membres de la famille ODILLE à la suite d'une dénonciation faite à la Kommandanture d'Epinal par un nommé GUTT Robert prisonnier de guerre évadé originaire de Bordeaux (Gironde) où il habitait et qui avait été hébergé et recueilli par la famille ODILLE ». (2)

(2) 1953 10 02 notes suite à enquête Strasbourg préfet DAVCC (2)

Marie ODILLE et son fils sont arrêtés le 7 avril 1942, à la suite d'une perquisition qui dura plusieurs heures (fouille systématique des meubles et démontage de planchers). Eugène était alors à son travail. Prévenu de ce qui se passe chez lui, il se cache dans un sous-sol de la maison commune près de l'église. Ne le voyant pas rentrer de son travail, les Allemands

emmènent la mère et le fils sans aucun bagage, laissant la petite Irène et en menaçant de revenir la chercher plus tard. Elle sera accueillie par des voisins : Emile HAOUY et son épouse. Le maire de Moussey, Mr Jules PY mis au courant de la situation monta jusqu'à la maison ODILLE et aidé de la fillette remplit une valise et un sac à dos avec des effets d'Eugène qui a pu s'enfuir en Zone Libre. (3).

Fernand ODILLE et sa maman sont transférés au siège de la Gestapo à Epinal (Vosges). Il leur est reproché d' « avoir facilité l'évasion de prisonniers de Guerre et d'Alsaciens et d'avoir contrecarré l'effort de guerre allemand »

Le Secours national prévient le Maire de Moussey Mr Jules PY le 17 avril 1942, que « les autorités allemandes ne voient aucun inconvénient à ce qu'on améliore l'ordinaire naturellement assez réduit du détenu Fernand ODILLE prisonnier civil à la caserne Varaigne à Epinal (prison de la Vierge) » (4) Mr Jules PY répond à ce courrier en demandant que le secours national aide Fernand ODILLE qui ne peut rien recevoir de sa famille et qui est réellement digne d'intérêt. (5)

Mr et Mme PY envoient immédiatement un colis et depuis la prison d'Epinal, Fernand ODILLE leur écrit le 30 avril 1942 pour les remercier et pour demander à Mr PY de faire des démarches auprès des autorités allemandes afin de faire libérer sa maman. (6)

Une éventuelle demande d'intervention de Jules PY en faveur d'une libération de la maman de Fernand auprès de Mr de BRINON, ambassadeur de France, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés n'a pas été trouvée à ce jour.

On peut seulement constater que si une demande d'intervention a été faite en haut lieu, elle n'a pas abouti. Peut-être a-t-elle été formulée trop tard ? Peut-être aussi parce qu'aucune intervention n'était possible pour le cas de Marie et Fernand ODILLE ?

Personne n'a reçu de nouvelles de Marie ODILLE et de son fils après le courrier envoyé par Fernand depuis la prison d'Epinal le 30 avril 1942.

Fernand et sa maman sont transférés à Paris le 5 juin 1942, puis déportés en Allemagne.

Pour ce qui est d'Eugène et de la petite Irène, des documents provenant des archives municipales de l'année 1942 (actuellement Archives « Mémoire-Moussey ») permettent de reconstituer leur parcours.

En fuyant les Vosges le 7 avril 1942, après l'arrestation de son épouse et de son fils et pour éviter sa propre arrestation, Eugène ODILLE s'enfuit dans le sud de la France. Il a d'abord été hébergé chez Mesdames MORAIRE à Valras (Hérault) d'où il fait écrire la carte postale du 22 mai 1942 envoyée à sa fille Irène chez Mme et Mr Emile HAOUY à Moussey. C'est une dame dite « Nouillette » qui écrit « Le Seigneur » à la place du nom « Eugène ODILLE. Le contenu de cet écrit semble quelque peu énigmatique :

« Notre Seigneur doit aller chez la petite Rosette le 28 pour prendre du travail. Si tu étais bien gentille, envoie-nous le plus tôt possible l'adresse du dernier camarade de Carcassonne car le Seigneur tient beaucoup à l'avoir pour la suite. As-tu reçu les derniers coquillages ? Et le contenu du colis ? Au cas où vous n'auriez pas ouvert le colis, faites le de suite sur l'ordre d'Eugène.....Surtout garde bien la boîte de coquillages pour bien la déchirer !». La carte est envoyée depuis Valras-Plage. (7)

Après son séjour à Valras, Eugène ODILLE trouve refuge dans les Hautes-Alpes. Sa belle-sœur Emma Joséphine ODILLE, épouse de son frère Henri ODILLE, est employée aux PTT à

Ambérieu-en-Bugey. Elle sert de boîte aux lettres pour Eugène ODILLE caché au Château de Montmaur et entré dans la résistance locale avec Antoine MAUDHUIT. Les échanges de courriers d'Eugène ODILLE (appelé alors OE) avec Monsieur PY, par cartes interzones, transitent à l'adresse de sa belle-sœur à Ambérieu-les-Bugey.

Le 18 août 1942, Eugène fait prendre des nouvelles de sa fille, auprès de Mr PY, explique qu'il faudrait la conduire à Paris où Mr Antoine MAUDHUIT doit passer quelques jours. On apprend par la réponse sur cette carte interzone que des malandrins ont visité la maison de Moussey et volé 12 bouteilles de conserves ainsi que la choucroute restante sans toucher au linge de maison. (8)

Le 5 septembre 1942, la tante d'Ambérieu-en-Bugey désespère de ne pas avoir obtenu de laisser passer pour venir chercher Irène à l'orphelinat. (9) et de plus de nombreux courriers font état de difficultés pour organiser un transfert clandestin de la petite. Deux projets de voyages de Mr MAUDHUIT Commandant du mouvement de résistance "La Chaîne" au château de Montmaur venant lui-même jusqu'à l'orphelinat pour chercher Irène seront abandonnés..

D'autre part des personnes sollicitées par la tante d'Ambérieu pour convoyer Irène jusqu'à son domicile feront la sourde oreille.

Bien qu'elle n'ait plus de papa, ni de maman près d'elle et bien que placée en orphelinat, Irène n'est pas orpheline aussi une somme mensuelle importante doit être réglée pour sa pension à la sœur supérieure de l'orphelinat. Monsieur PY va faire appel aux concours charitables qu'il pourra trouver à Moussey et environs (10)

Le papa d'Irène et la tante d'Ambérieu recherchent sans cesse des solutions pour faire venir la petite auprès d'eux. Ils multiplient les interventions : (11) et (12), mais malheureusement aussi les déconvenues. Le 11 octobre 42 Mme Henri ODILLE apprend à Mr PY que le Commandant MAUDHUIT ne peut pas se rendre à Moussey pour chercher Irène. (13) Le 12 octobre 42, la possibilité d'une autre solution pour qu'Irène parte à Ambérieu laisse un grand espoir, mais il s'envole bien vite. (14)

Mr MAUDHUIT a créé « La Chaîne », siège social au Château de Montmaur (Hautes Alpes) qui est officiellement une association d'entr'aide aux prisonniers de guerre, mais en vérité, un courrier du 15 octobre 1942, envoyé par Eugène ODILLE à Mme VINOT de Moussey nous fait comprendre que c'était une organisation d'évasion de prisonniers de guerre dont Eugène ODILLE est un rouage.

Eugène ODILLE depuis le Château de Montmaur, propose à Mme VINOT de faire évader son mari grâce à "la Chaîne" ; il est en relation avec Jules BLOSSE de Moussey et les faux papiers et documents nécessaires transitent par une boîte à lettres de Vilaine-sur-Seine, chez Monsieur Dreux. (15)

Le 18 octobre 42, Monsieur PY s'impatiente. La petite vit en orphelinat, depuis déjà près de 6 mois, elle n'a plus de foyer, elle se sent abandonnée, désespérée de ne pas avoir de nouvelles de sa maman chérie et de son frère adoré. Irène serait tellement heureuse de revoir son papa ! (16)

Et de plus le montant exorbitant de la pension à payer pour l'hébergement d'Irène en orphelinat pose problème à Mr PY qui écrit qu'il est devenu difficile de subvenir à sa pension qui monte à près de 3000 Fr par mois et souhaite que MM vienne chercher Irène au plus vite

(17) Il s'impatience devant le temps qui s'écoule au point de douter de la volonté d'Eugène de faire venir sa fille en zone libre (18)

Le 24 décembre 1942, Mr PY envoie une carte interzone à Eugène ODILLE rue de la recherche à Dôle (Jura), cette carte porte le cachet de la poste de Dôle le 28 décembre 1942. Mr PY lui dit :« Vous avez parfaitement bien fait de prier la Croix Rouge de bien vouloir se charger de son transfert en zone libre, car je ne vois pas par quel autre moyen légal, il vous serait possible de recevoir votre enfant. » (19)

Trois mois passent encore et enfin en mars 43 Irène peut quitter l'orphelinat et rejoindre le domicile de sa tante d'Ambérieu-en-Bugey.

Elle a le grand bonheur de revoir son papa, passeur dans la zone Jura-Ain-Hautes-Alpes. Malheureusement elle l'a vu trop peu car le 5 août 1943, en voulant éviter une patrouille allemande, il se cache sur le toit d'un train (ou le tender d'une locomotive) et se fait heurter lorsque ce train passe sous un pont. (20)

Gravement blessé, il est transporté à l'hôpital de Bourg-en-Bresse au 47 Boulevard du Brou (Hôpital Hôtel-Dieu) où il est admis ce même jour pour soigner une fracture à la base du crâne. Il y décède le 8 août 1943 à 22h30 (21)

Photo Hôpital Hôtel Dieu Bourg-en-Bresse (22)

Le corps d'Emile ODILE dit Eugène est alors provisoirement enterré à Bourg-en-Bresse.

Le parcours de déportation de Marie ODILLE n'est que partiellement connu à ce jour. Depuis son départ de Paris, en juin 42, jusqu'au 1^{er} juillet 1944, nous ne savons rien de ce qui lui est arrivé. Elle est transférée en Allemagne, (vraisemblablement entre le 12 juin 42 et fin juin 42). Elle connaît 13 lieux de détention dont les forteresses de Breslau, Jauer, Aichach.(23)

Entrée le 1^{er} juillet 1944, dans la prison (véritable forteresse) de Breslau (Basse Silésie), elle comparait devant le tribunal spécial (le Sondergericht de Breslau), qui la condamne à 5 ans de travaux forcés, peine qu'elle effectuera en partie dans cette prison. La note de renseignements du 2 octobre 1953 précise qu'en juillet 44, Marie ODILLE comparait en même temps que son fils, devant un tribunal spécial siégeant à Breslau. A-t-elle fait le même parcours que son fils, jusqu'à ce jugement décidé probablement selon le « décret Nacht und Nebel » au Sondergericht de Breslau ?

Photo Prison forteresse de Breslau (23)

Elle quitte la prison de Breslau le 25 août 1944 pour être transférée dans la prison pour travaux forcés de Jauer en Silésie, située à 68 km sud-ouest de Breslau qui reçoit les femmes ""NN"" jugées à Breslau. Elle y séjourne du 25 août 44 au 28 janvier 45.

Photo prison de Jauer cour intérieure 2016 (Archives M.J.MASCONI)

Face à l'avance de l'armée rouge, la forteresse de Jauer est évacuée. Marie fait partie des 250 femmes la quittant le 28 janvier 1945.à pied pour une marche en Basse-Silésie d'environ 200 km jusqu' à Lobau puis transport en train jusqu'à la forteresse d'Aichach, près de Munich en Bavière. 222 seulement y arriveront le 22 février 1945. Marie José MASCONI a décrit le calvaire que fut cette longue marche de Jauer à Aichach pour Lucie, sa maman, pour Marie ODILLE et pour 248 autres femmes dans « La longue nuit de Lucie, Une résistante et ses compagnes dans les bagnes nazis » Voir la page non numérotée avec croquis et photo de la longue marche dans« La longue nuit de Lucie (26)

On retrouve Marie sous le nom de « ODILE EUGENE Odile 88 » en n°153 sur la liste reconstituée « la "Longue Marche" établie par Joseph de la Martinière. » (27)

Photo prison Aichach (28)

Marie ODILLE et 13 autres femmes quittent Aichach le 16 avril 45. Germaine PERIN de Bruxelles (l'une d'entr'elles), raconte le 20 février 1972 ce qu'il leur est arrivé :

« A notre départ d'Aichach, nous devions être dirigée sur le camp de Mauthausen. Arrivées à Munich, les bombardements étaient tellement violents que le chauffeur n'a plus voulu continuer sa route et nous a laissées à la prison de Munich dont il ne restait plus que le 1^{er} étage, tout le restant ayant été détruit par les bombardements. Nous allions dans les caves pendant les alertes et nous avons rencontré là des officiers français et Polonais. La prison a été évacuée peu après notre arrivée et nous étions les seules pour lesquelles le directeur n'avaient pas reçu d'ordres.

Finalement, il a pris l'initiative de prévenir la Croix Rouge Française qui nous a pris en charge et nous a conduites dans une école désaffectée à Moosach. Cette école était remplie de travailleurs français. A l'arrivée des Américains, nous avons été obligées de chercher refuge dans un baraquement de médecins français pour échapper à la promiscuité des femmes françaises et des troupes américaines. » (29)

On retrouve Marie ODILLE sur une photo de groupe prise à la libération. Elle est 2^{ème} à partir de gauche. Germaine PERIN de Bruxelles ,1^{ère} en partant de droite



(30) Fonds ABM (Musée de la Déportation et de la Résistance à Besançon dans le Fonds de l'Abbé de la Martinière)

Fernand ODILLE subit lui aussi les effets du décret « Nacht und Nebel »

De la prison de la Caserne Varaigne à Epinal, il est transféré à la prison de Fresnes le 5 juin 1942. Son parcours depuis la prison de Fresne se trouve reconstitué en page 543 du livre « Nuit et Brouillard » de Karol JONCA et Alfred LONIECZNY. (31)

Fernand fait partie du transport de 43 Français de Fresnes à Trèves le 12 juin 1942, puis de la gare de Trèves à celle de Reinsfeld. Après une marche de 7 km, il arrive au SS Sonderlager Hinzert où le matricule 4378 lui est attribué.

Il est ensuite transféré à la prison de Wittlich située près de Cologne où il arrive le 24 juillet 42.

Le 30 avril 44 il arrive à la prison forteresse de Breslau.

Le 26/ 27 octobre 44 il reçoit le n° mat 81096 au KL Gross Rosen puis le 15 février 45 le n° matricule 88065 au KL Flossenburg.

Fernand ODILLE décède le 10 mars 1945 à Leitmeritz (NE de Prague, près de Theresienstadt). L'acte de décès sera établi seulement le 25 mars 2013 et transcrit sur le registre des décès à Moussey le 3 avril 2013. (32)

Marie ODILLE rapatriée le 24 mai 1945, gravement malade et diminuée (elle a eu les pieds gelés), rentre à la maison en juin 45, où sa fille la rejoint peu après.

Le 21 janvier 46 sur la fiche modèle 32 « Déporté Politique » où elle devait indiquer les camps de déportation, elle ne donne que les 3 dernières forteresses avec date d'entrée et de sortie. (33).

C'était une femme très humble, très discrète qui n'a rien dit de ce que fut son calvaire. Elle décède le 4 octobre 1947 des suites des violences et des privations subies au cours de sa très longue déportation.

Bien tristes années pour la petite Irène ODILLE, qui après quelques semaines passées chez les HAOUY voisins et amis de la famille, sera placée durant plus de 9 mois en orphelinat : la Rédemption Quai de Dogneville à Epinal puis dans une annexe près de Darney avant de pouvoir être transférée chez sa tante d'Ambérieu-en-Bugey. Elle a pu revenir enfin à Moussey peu après le retour de déportation de sa maman.

Irène n'avait pas encore 10 ans lors des premiers passages de prisonniers de guerre évadés que ses parents accueillaient et que son frère et son papa conduisaient vers d'autres relais de la filière. Elle a aidé sa maman à cuisiner des soupes de légumes de leur potager pour réchauffer les évadés épuisés d'avoir marché avec la peur au ventre d'être arrêtés par les gardes-frontières qui patrouillaient régulièrement et par cette marche de plus de 17 kilomètres de la vallée de la Bruche à travers le Donon , jusqu'au havre de paix que représentait pour eux cette maison accueillante. Elle a su garder secret le passage de tant de « cousins et cousines, d'oncles et de tantes »

Irène, orpheline de père et de mère à 17 ans, sera placée à Monthureux-sur-Saône puis ira vivre chez sa tante de Wackenbach.(67).

Le corps d'Eugène ODILLE sera exhumé le 16 novembre 1948 du cimetière de Bourg-en-Bresse pour restitution à sa fille, seule survivante de la famille.

Irène, trouve du travail à Strasbourg, devient Madame FEND en 1952 ; habite à Strasbourg Robertsau en 1953, se remarie en 1990 avec Joseph WEBER. Elle décède à Schiltigheim le 4 mai 1991 sans descendance connue à ce jour.

Que reste t'il de cette famille ô combien méritante ?



La dernière photo d'identité de Marie.

Une stèle située pas très loin de la maison de la famille ODILLE.



(Photo Robin HUNTZINGER)

La Mémoire de Philomène Marie ODILLE a été honorée par l'attribution à titre posthume de la médaille des passeurs le 20 mars 1951,

de la médaille de la reconnaissance française : 7 mars 1953,

de la « Mention »Mort pour la France » le 25 septembre 2017

La mémoire de Fernand ODILLE a été honorée de la mention « Mort en déportation » transcrite le 8 septembre 2014.

Rien pour le moment pour Eugène.

Documents et ouvrages en référence :

- 1) Attestation de Michel FERRY passeur (Archives FERRY JEROME)
- 2) 1953 10 02 notes suite à enquête Strasbourg préfet DAVCC 21 P 606373
- 3) Pages 9-10-11 de Moussey 1940-44 Jean-Pierre HOUEL référence L 3.393 Médiathèque Saint-Dié
- 4) 1942 04 17 Secours national Archives municipales 1942 (Archives Mémoire-Moussey)
- 5) 1942 04 22 Mr PY répond Archives municipales 1942 (Archives Mémoire-Moussey)
- 6) 1942 04 30 Fernand à PY 1 et 2 Archives municipales 1942 (Archives Mémoire Moussey)
- 7) 1942 05 22 depuis Valras Archives municipales 1942 (Archives Mémoire Moussey)
- 8) 1942 08 18 OE fait demander à PY (1 et 2) Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 9) 1942 09 05 refus de laisser passer Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 10) 1942 09 08 coût du placement d'Irène. PY à la sœur supérieure Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 11) 1942 10 07 Espoir d'une solution Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 12) 1942 10 08 espoir d'un accompagnement pour départ d'Irène vers Ambérieu Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 13) 1942 10 11 Mme ODILLE Henri à Mr PY (1) Archives communales 1942 (Archives Mémoire Moussey)
- 14) 1942 10 12 Recherche d'une solution pour qu'Irène parte à Ambérieu. Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 15) 1942 10 15 « la chaîne » Château de Montmaur Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 16) 1942 10 18 PY écrit qu'Irène serait heureuse de revoir son papa (Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey))
- 17) 1942 10 26 la pension d'Irène est chère Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 18) 1942 12 09 problème du coût de la pension Archives municipales 42 (Archives Mémoire Moussey)
- 19) 1942 12 24 depuis Dôle (1) Archives communales 1942 (Archives Mémoire Moussey)
- 20) Pages 9-10-11 de Moussey 1940-44 Jean-Pierre HOUEL référence L 3.393 Médiathèque Saint-Dié
- 21) Photo du registre d'admission Hôpital Bourg en Bresse 932 W2 (Archives municipales de Bourg-en- Bresse)
- 22) Photo Hôpital Hôtel Dieu Bourg en Bresse (Archives Danielle CHAVET)
- 23) Fiche écrite par Marie ODILE le 21 juin 46 (DAVCC 21 P 606373) Les 3 forteresses avec dates entrée, sortie.
- 24) Photo Prison forteresse de Breslau (Archives M.J.MASCONI)
- 25) Photo prison de Jauer cour intérieure 2016 (Archives M.J.MASCONI)
- 26) Page non numérotée avec croquis et photo de la longue marche dans « La longue nuit de Lucie, Une résistante et ses compagnes dans les bagnes nazis » (M.J.MASCONI)
- 27) Liste la longue marche (Fonds ABM (Musée de la Déportation et de la Résistance à Besançon dans le Fonds de l'Abbé de la Martinière)
- 28) Photo prison Aichach (Archives M.J.MASCONI)
- 29) Témoignage Germaine PERIN Fonds ABM - 502314 MO Abbé de la Martinière (Musée Déportation et Résistance Besançon)

- 30) Photo de groupe (Fonds ABM (Musée de la Déportation et de la Résistance à Besançon dans le Fonds de l'Abbé de la Martinière)
- 31) Page 543 du livre « Nuit et Brouillard) de Karol JONCA et Alfred LONIECZNY)
- 32) 2013 04 03 ODILLE Fernand transcription décès
- 33) Photo d'identité de Marie ODILLE DAVCC 21 P 606 373
- 34) Photo de la Stèle ODILLE (Robin HUNTZINGER)

Livre « Nuit et Brouillard) de Karol JONCA et Alfred LONIECZNY)

Livre « les roses d'Aichach » de Marie José MASCONI

Livre « La longue nuit de Lucie. Une résistante et ses compagnes dans les bagnes nazis » de Marie José MASCONI